



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 18 MARS 2024

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- *N° d'affiliation*
- *Championnat ou coupe*
- *Division et groupe*
- *N° du match*
- *Date du match*

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



COURRIERS CLUBS

CS Jocasziens : Mail du 12-03-24

Pris note de l'absence de l'équipe de Garges Djibson pour la rencontre de critérium U12 du 10-03-24

Asf Argenteuil : Mail du 12-03-24

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe senior 3 pour la rencontre du 12-03-24 contre Gonesse Rc

Combo Futsal : Mail du 13-03-24

Pris note de votre demande de report de la rencontre senior D2 contre Parmain Futsal.

Parmain Futsal : Mail du 13-03-24

Pris note de votre accord pour le report de la rencontre senior D2 contre Combo Futsal au vendredi 15-03-24.

Afs Vauréal : Mail du 13-03-24

Pris note du résultat de la rencontre du 09-03-24 contre Combo Futsal 2.

Remerciements

Montigny Lvdb : Mail du 14-03-24

Pris note du changement de gymnase pour la rencontre du 23-03-24 contre Entente MMB.

Accord de la commission.

Cfj Persanaise : Mail du 14-03-24

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe senior 2 pour la rencontre du 14-03-24 contre Rc Argenteuil.

Combo Futsal : Mail du 14-03-24

Pris note de votre proposition de report de la rencontre contre Parmain Futsal au vendredi 03-05-24.

La commission ne peut valider cette proposition, le gymnase de Parmain étant indisponible du 08-04 au 03-05-24 mail de Parmain Futsal du 22-02-24 et attestation mairie jointe.

La commission maintient la rencontre au vendredi 15-03-24.

CS Jocasziens : Mail du 14-03-24

Réception feuille de match U12 du 10-03-24 contre Garges Djibson Asc.

Ermont Ams : Mail du 15-03-24

Pris note de l'annulation du plateau U10 du 27-01-24.

La commission vous demande de bien vouloir prévenir par mail le DVOF et les clubs visiteurs en cas d'indisponibilité de votre gymnase.

Pris note de votre demande de remboursement de l'amende pour l'appel de feuilles de plateaux et de présence.

Accord de la commission.

Bezons Futsal Club : Mail du 15-03-24 (Footclubs)

Demande de report de la rencontre Senior D2 contre My Sarcelles du dimanche 17-03-24 au dimanche 21-04-24 à 18H15. Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Entente MMB : Mail du 18-03-24 (Footclubs)

Demande de report de la rencontre Senior D2 contre Gonesse RC du vendredi 05-04-24 au dimanche 07-04-24 à 20H30.

Gymnase des Marboulus à Bessancourt. Accord des 2 clubs. Accord de la commission.

Avicenne Asc : Mails du 18-03-24

Pris note de vos informations concernant le 1^{er} appel de feuilles de matchs et de plateaux.

Réception feuilles de matchs critères U14 et U16.

Concernant le 1^{er} appel du plateau U8 du 10-03 chez vous, il n'y a aucune feuille de plateau ni de présence club dans FAL. La commission effectue un 2^{ème} appel.

Osny United : Mail du 18-03-24

Pris note du résultat de la rencontre du 16-03-24 contre Combo Futsal.

Remerciements



Combo Futsal : Mail du 18-03-24

Pris note de votre demande d'annulation des amendes pour non envoi de feuilles de matchs suite à problème de tablette et de l'annulation du retrait de points suite à infraction financières.

La commission futsal ne peut y répondre favorablement car le problème de tablette est récurrent toutes les semaines. La commission vous demande de vous rapprocher de la CDIF afin de mettre fin à ce problème.

Concernant le retrait de points, la commission ne fait qu'appliquer la décision de la commission des finances et ne peut donc annuler le retrait des points.

Avicenne Asc : Mail du 19-03-24

Pris note de l'indisponibilité du Gymnase Philippe Hémet le mercredi 27-03-24 (attestation mairie jointe).

La commission vous demande de trouver un accord avec le club d'Osny United pour le report de la rencontre.

Montmorency Futsal : Mail du 19-03-24

Pris note de l'indisponibilité du Gymnase Cosom le samedi 23-03-24.

Proposition pour le report de la rencontre au mercredi 27-03-24 à 20H30.

En attente accord de Futsal Club VLB

Attainville Futsal : Mail du 19-03-24

Réception feuille de match papier du 16-3-24 contre Avicenne Asc en critérium U16.

MATCHS REPORTÉS SANS DATE

SENIOR D1

Match n° 26509838 : Avicenne Asc 2 / Osny United 1

SENIOR D2

Match n° 26571938 : Montmorency Futsal 2 / Futsal Club VLB 1

MATCH REMIS

SENIOR D2

Match n° 26571944 : Montmagny Asfs 2 / Cergy-Pontoise Fc 2 : **le lundi 08-04-24 à 20H45**

Match n° 26571933 : Bezons Futsal Club 2 / My Sarcelles Futsal 1 : **le dimanche 21-04-24 à 18H15**

Match n° 26571947 : Entente MMB 1 / Gonesse Rc 1 : **le dimanche 07-04-24 à 20H30 – Gymnase des Marboulus**

RETOUR DE LA COMMISSION DES FINANCES

APPLICATION DE L'ARTICLE 3.6.3

Motif : Clubs en infraction financière

Match n° 26509875 : Combo Futsal 1 / Osny United 1 – Futsal D1 du 16-03-24

-1 point pour l'équipe de Combo Futsal 2

Match n° 26602072 : Parmain Futsal As 2 / Combo Futsal 2 – Futsal D2 du 15-03-24

-1 point pour l'équipe de Combo Futsal 2

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH

ET

INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE



SENIOR D1

Match n° 26509875 : Combo Futsal 1 / Osny United 1 du 16-03-24

SENIOR D2

Match n° 26602072 : Parmain Futsal As 2 / Combo Futsal 2 du 15-03-24

CRITÉRIUM U16

Match n° 27725401 : Marcouville City Cp 23 / Combo Futsal 21 du 16-03-24

2^{ème} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM U12

Match n° 27731592 : Combo Futsal 21 / Asf Argenteuil 22 du 09-03-24

1er FORFAIT NON AVISÉ

SENIOR D2

Match n° 26571923 : Gonesse Rc 1 / Asf Argenteuil 3 du 12-03-24

Forfait non avisé de l'équipe d'Asf Argenteuil 3

Gonesse Rc 1 :	3 Points	5 Buts
Asf Argenteuil 3 :	-1 Point	0 But
Asf Argenteuil :	Amende 30€	

CRITÉRIUM U14

Match n° 27728579 : Avicenne Asc 22 / Garges Djibson 21 du 02-03-24

Réception feuille de match papier. Forfait non avisé de l'équipe Garges Djibson 21

Avicenne Asc 22 :	5 Buts
Garges Djibson 21 :	0 But
Garges Djibson :	amende = 30€

CRITÉRIUM U12

Match n° 27731591 : CS Jocassiens 21 / Garges Djibson 21 du 10-03-24

Réception feuille de match papier. Forfait non avisé de l'équipe de Garges Djibson 21

Cs Jocassiens 21 :	5 Buts
Garges Djibson 21 :	0 But
Garges Djibson :	Amende 15€

2^{ème} FORFAIT AVISÉ

SENIOR D2

Match n° 26571934 : Futsal Club VLB 1 / Rc Gonesse 1 du 16-03-24



Forfait avisé de l'équipe de Futsal Club VLB 1

Futsal Club VLB : -1 Point 0 But
Gonesse Rc 1 : 3 Points 5 Buts

3ème FORFAIT NON AVISÉ

SENIOR D1

Match n° 26509880 : Rc Argenteuil 1 / Cfj Persanaise 1

Forfait non avisé de l'équipe de Cfj Persanaise 1

Rc Argenteuil 1 : 3 Points 5 Buts
Cfj Persanaise 1 : -1 Point 0 But
Cfj Persanaise : Amende 45€

FORFAIT GÉNÉRAL

SENIOR D1

Cfj Persanaise : Forfait général suite au 3^{ème} forfait du 14-03-24

COUPE CVO FUTSAL

TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu :

Semaine 13 du 25-03 au 31-03-24

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de 2 x 25 mn sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : 5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020126	GOUSSAINVILLE FC 1	MARCOUVILLE CITY CP 2	Samedi 30-03-24 à 16H00
2	28020127	ATTAINVILLE FUTSAL C 1	AVICENNE ASC 1	Samedi 30-03-24 à 18H30
3	28020128	MY SARCELLES FUTSAL 1	SPORTIFS DE GARGES 1	Reporté sans date
4	28020129	MONTMAGNY ASFS 1	AFS VAUREAL 1	Le lundi 25-03-24 à 20H45

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :

Semaine 16 du 15-04 au 21-04-24



N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur Match n° 4	Vainqueur Match n° 1	
2		Vainqueur Match n° 3	Vainqueur Match n° 2	

COUPE COMITÉ FUTSAL

TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/4 de Finale auront lieu :
Semaine 13 du 25-03 au 31-03-24

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de 2 x 25 mn sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : 5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020202	SANNOIS FCE 2	GOUSSAINVILLE FC 2	Samedi 30-03-24 à 18H30
2	28020203	ATTAINVILLE FUTSAL C 2	AFS VAUREAL 2	Lundi 25-03-24 à 21H15
3	28020204	CERGY-PONTOISE FC 2	SPORTIFS DE GARGES 2	Lundi 25-03-24 à 20H00
4	28020205	MONTMORENCY FUTSAL 2	PARMAIN FUTSAL AS 2	Samedi 30-03-24 à 13H00

Arbitrage :

Désignation de deux (2) arbitres officiels à la charge des 2 clubs.

TIRAGE 1/2 FINALE

Les rencontres des 1/2 de Finale auront lieu :
Semaine 16 du 15-04 au 21-04-24

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1		Vainqueur Match n° 2	Vainqueur Match n° 4	
2		Vainqueur Match n° 1	Vainqueur Match n° 3	

CHALLENGE FUTSAL U16

TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :



Week-end des 23-03 et 24-03-24

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020210	AVICENNE ASC 21	GARGES DJIBSON ASC 21	Samedi 23-03-24 à 18H00
2	28020211	COMBO FUTSAL 21	AVICENNE ASC 22	Samedi 23-03-24 à 15H00
3	28020212	ASF ARGENTEUIL 21	VÉMARS ST WITZ FC 21	Dimanche 24-03-24 à 15H00
4	28020213	CFJ PERSANAISE 21	ASF ARGENTEUIL 22	Samedi 23-03-24 à 17H30

Arbitrage :

Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.

Arbitre n°1 : club recevant

Arbitre n°2 : club visiteur

CHALLENGE FUTSAL U14

TIRAGE 1 / 4 de FINALE

Les rencontres des 1/8 de Finale auront lieu :

Week-end des 23-03 et 24-03-24

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe et arrêt au premier écart constaté.**

N°	Match N°	CLUB	CLUB	DATE
1	28020220	AVICENNE ASC 21	ASF ARGENTEUIL 21	Samedi 23-03-24 à 12H00
2	28020221	ATTAINVILLE FUTSAL C 21	AVICENNE ASC 22	Samedi 23-03-24 à 14H00
3	28020222	CS JOCASSIENS 21	COMBO FUTSAL 21	Dimanche 24-03-24 à 13H30
4	28020223	GARGES DJIBSON ASC 21	ASF ARGENTEUIL 22	Dimanche 24-03-24 à 12H30

Arbitrage :

Désignation d'un arbitre officiel sur demande de l'un des 2 clubs.

Arbitre n°1 : club recevant

Arbitre n°2 : club visiteur

PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaire-Futsal-Feuille de plateau U7 & U9 Futsal et Feuille de Présence U7 & U9 Futsal.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.



Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF par l'intermédiaire de l'application FAL.

1^{er} APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

PLATEAUX U10 des 16 et 17-03-24

Attainville Futsal Club : 1^{er} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 16-03-24.

Futsal Club VLB : 1^{er} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 16-03-24.

Avicenne Asc : 1^{er} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 17-03-24.

Asf Argenteuil : 1^{er} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 17-03-24.

1^{er} APPEL FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

PLATEAUX U8 des 09 et 10-03-24

Asf Argenteuil : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 09-03-24 à Ermont Ams

Garges Djibson Asc : 1^{er} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U8 du 10-03-24 à Avicenne Asc

2^{ème} APPEL FEUILLE DE PLATEAU ET FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

PLATEAUX U10 des 02 et 03-03-24

Marcouville City CP : 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 02-03-24.

Sportifs de Garges : 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U10 du 03-03-24.

PLATEAUX U8 des 09 et 10-03-24

Ermont Ams : 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 09-03-24.

Avicenne Asc : 2^{ème} appel feuille de plateau et feuilles de présence des équipes sur le plateau U8 du 10-03-24.

2^{ème} APPEL FEUILLES DE PRÉSENCE CLUBS

La commission demande aux clubs de transmettre leurs feuilles de plateau et de présence directement sur FAL

PLATEAUX U10 des 02 et 03-03-24

Ermont Ams : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 02-03-24 à Garges Djibson Asc



Asf Argenteuil : 2^{ème} appel feuille de présence de vos équipes sur le plateau U10 du 03-03-24 à Les Sportifs de Garges

PLATEAU FUTSAL U8

Journée N°4 - Week-end des 23 et 24 Mars 2024			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 23 Mars 2024 (coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	8	Garges Djibson Asc 1 AsF Argenteuil (1-2&3) Avicenne Asc (3&4) Ermont Ams (1&2)
Dimanche 24 Mars 2024 (coup d'envoi à 09h00)			
Persanaise Cfj	Gymnase Jacques Duclos Rue Jean Catelas 95340 Persan	7	Persanaise Cfj (1&2) Avicenne Asc (1&2) Futsal Club VLB 1 Marcouville City (1&2)

ANNULATION D'AMENDES

Ermont Ams : Annulation de l'amende pour non envoi de feuille de plateau et de présence après 2 réclamations (PV du 11-03-24).

Ermont Ams : Crédit - 52€ x 2 = 104€

Marcouville City CP : Annulation de l'amende pour non envoi de feuille de présence après 2 réclamations. (PV du 11-03-24).

Marcouville City CP : Crédit = 52€

FINALES CHALLENGES U14 et U16 FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales des Challenges U14 et U16 Futsal

Les clubs souhaitant accueillir les finales U14 et U16 Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 25 et 26 mai 2024

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.



FINALES COUPES COMITÉ ET CVO FUTSAL

Appel à candidature pour l'organisation des Finales Comité et CVO Futsal.

Les clubs souhaitant accueillir les finales Comité et CVO Futsal sont invités à se faire connaître par courrier ou courriel adressé à la Commission Futsal du DVOF.

Dates : Week-end des 1 et 2 juin 2024

Obligation club : Mise à disposition d'un gymnase avec tribune – 4 vestiaires joueurs et 1 vestiaire arbitre.

RETOUR DES TROPHÉES FUTSAL

La commission Futsal demande aux clubs de bien vouloir ramener les Coupes Futsal au secrétariat du DVOF.

La date limite pour le retour des coupes au DVOF est fixée au **lundi 25 mars 2024**.

Coupe du Val d'Oise Futsal : Attainville Futsal Club

Coupe Comité Futsal : Marcouville City CP

A cette date la commission coupes appliquera les pénalités financières prévues.

Prochaine réunion
Lundi 25 Mars 2024 à 18H30